

3^e Conférence ministérielle sur la sûreté et la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental : volonté commune de consolider, approfondir et élargir l'architecture régionale de sécurité maritime

Ebène, Maurice, le 20 novembre 2023 – « Encourager les partenariats pour renforcer le mécanisme de sûreté et de sécurité maritimes mené et coordonné par la région pour lutter efficacement contre les crimes et menaces en mer » : tel était l'objectif principal de la 3^e Conférence ministérielle sur la sûreté et la sécurité en mer dans l'océan Indien occidental qui s'est tenu le jeudi 16 novembre 2023 à Balaclava, Maurice.

Organisée par la République de Maurice avec le soutien de la Commission de l'océan Indien (COI), cette conférence internationale a vu la participation de plus d'une trentaine de pays et organisations. Elle a surtout permis de prendre connaissance des avancées de la mise en œuvre des recommandations des deux premières conférences ministérielles et d'apprécier les réalisations dans le domaine.

A cet égard, les participants ont unanimement reconnu la valeur ajoutée de l'Architecture régionale de sécurité maritime mis en œuvre par la [Commission de l'océan Indien](#) (COI) à travers le [programme régional de sécurité maritime \(MASE\)](#) financé par l'Union européenne. La Conférence a d'ailleurs établi comme priorité sa pleine opérationnalisation, son approfondissement ainsi que son ouverture aux dispositifs africains du Golfe d'Aden et du Golfe de Guinée, du Grand océan Indien et du Pacifique (Inde, Singapour, Japon, Australie...).

S'appuyant sur le Centre régional de fusion d'information maritime (CRFIM) à Madagascar et le Centre régional de coordination des opérations (CRCO), aux Seychelles, l'Architecture régionale de sécurité maritime établit un cadre structurel, qui permet à la fois aux 7 pays signataires des Accords MASE (Comores, Djibouti, France/Réunion, Kenya, Madagascar, Maurice et Seychelles) de s'organiser, échanger de l'information et conduire des opérations coordonnées ainsi qu'aux partenaires externes de créer des synergies.

Les résultats sont jusqu'ici probants comme en témoignent les nombreuses opérations conjointes menées en mer par le CRCO et le CRFIM en étroite collaboration avec différents partenaires tels que l'Opération EUNAVFOR – Atalanta ou encore les forces navales britanniques sur diverses thématiques de sécurité et de sûreté maritimes.



COMMISSION DE
L'Océan Indien

Preuve de la reconnaissance de cette architecture portée par la COI, les 21 pays signataires du Code de conduite de Djibouti /amendement Jeddah (DCoC/JA) ont convenu d'intégrer le CRFIM et le CRCO dans leur dispositif régional de coopération ce qui permet, de facto, d'élargir l'architecture régionale de sécurité maritime en créant des synergies nouvelles. Il en est de même avec l'intérêt renouvelé et manifesté par le *Contact Group on illicit maritime activities* (CGIMA, ancien CGPCS) vis-à-vis de cette Architecture. « *C'est un rapprochement important et hautement nécessaire pour assurer une bonne cohérence entre les dispositifs de sécurité maritime, pour renforcer et amplifier les actions en cours. C'est aussi une reconnaissance manifeste de l'utilité concrète, de la pertinence et de solidité de notre architecture de régionale de sécurité maritime* », souligne le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, Pr Vêlayoudom Marimoutou.

La conférence ministérielle a été l'occasion d'une annonce sur le nouveau programme *Safe Seas Africa* financé par l'Union européenne dont une composante sera mise en œuvre par la COI. Ce programme *Safe Seas Africa*, qui comprend une vision plus large de la sécurité maritime, assurera la mise en réseau des Architectures et mécanismes existants dans le domaine allant du Golfe de Guinée, passant par l'océan Indien occidental jusqu'au Pacifique occidental. Il aura également la mission d'accompagner les États de la région à développer leurs stratégies nationales, des cadres légaux et mécanismes internes les permettant d'atteindre une capacité maritime minimale pour mener des actions en mer.

Face aux différents défis maritimes, l'adaptation et l'innovation sont de mises. Ainsi, les États se mobilisent et s'organisent de plus en plus, les organisations et les mécanismes s'allient également. De nouvelles plateformes comme le Forum des fonctions de garde-côtes d'Afrique, proposé dans la Déclaration « Blue Future » de Moroni en juin 2023 sous l'égide de la présidence comorienne de l'Union africaine, ont suscité un accueil favorable des participants à la Conférence. La première édition de ce forum ainsi qu'un nouvel exercice de simulation de pollution en mer, suivant l'exercice MASEPOLREX23 d'octobre dernier, se tiendront au Kenya en 2024.

Liens:

Anglais/English: Ministerial Declaration of the Conference : [231116 Eng ADOPTED-Declaration-of-Ministerial-Conference-on-MARSEC.pdf \(commissionoceanindien.org\)](#)

Français : Déclaration ministérielle de la Conférence : [231116 Fr ADOPTEE declaration-ministerielle-securite-maritime.pdf \(commissionoceanindien.org\)](#)

#MASE Programme

Pour un espace maritime sécurisé
en Afrique orientale et australe et océan Indien



COMMISSION DE
L'OcéAN INDIEN

CONTACTS PRESSE

Unité communication de la COI



(+230) 402 61 00



communication@coi-ioc.org



[@commissionoi](https://www.facebook.com/commissionoi)



[@commission_coi](https://twitter.com/commission_coi)

[@MASE_programme](https://twitter.com/MASE_programme)

#MASE Programme

*Pour un espace maritime sécurisé
en Afrique orientale et australe et océan Indien*